



# Adhesion PROVENCE POKER

## Saison 2023/2024

Du 1/9/2023 au 31/8/2024



Maison de la vie associative, BP 85, 55 rue André Marie AMPERE, 13300 SALON DE PROVENCE  
Mail : [contact@provencepoker.fr](mailto:contact@provencepoker.fr) Téléphone : 07 81 35 37 06 Site Internet [www.provencepoker.fr](http://www.provencepoker.fr)

Nom & Prénom: \_\_\_\_\_ Pseudo Club: \_\_\_\_\_

Pseudo WINAMAX: \_\_\_\_\_

Attention pour vos pseudos bien respecter les majuscules / minuscules et les éventuels espaces

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville & code postal : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

En signant ce bulletin je souhaite prendre l'adhésion a Provence Poker selon les modalités qui m'ont été clairement expliquées.

**"Le club considère qu'une adhésion à 80 euros permet de subvenir à ses besoins et de proposer des dotations pour ses compétitions.**

**Toutefois, l'adhésion peut être prise gratuitement par tout membre qui le demande, en sachant que si trop de membres demandent une adhésion gratuite, le club devra en tenir compte et diminuer ses dotations, ses investissements... et au pire fermer.**

J'ai bien été informé de la possibilité d'adhésion gratuite mais je souhaite continuer à soutenir mon club en payant mon adhésion pour un montant de 80€ (licence FFPA incluse).  
Je serais à ce titre Membre bienfaiteur et je participerais à l'assemblée générale.

J'ai bien été informé de la possibilité d'adhésion gratuite et souhaite en bénéficier.  
Je serais alors simple membre de l'association et donc je ne serais pas convoqué à assemblées générales.

Je n'ai pas de licence FFPA et je verse le prix de la licence (5 €) au club (obligatoire sauf si adhésion payante)

Je certifie être licencié FFPA dans un autre club et je suis dégagé du prix de la licence.  
Nom du club où je suis licencié : .....

Je souhaite faire un don au club pour un montant de ..... Euros dont 5€ pour obtenir la licence FFPA .  
Je serais à ce titre Membre bienfaiteur et je participerais à l'assemblée générale

Dans tous les cas, Provence Poker se charge d'obtenir la licence du joueur (d'un montant de 5€) auprès de la FFPA.  
Les opportunités proposées par la Fédération Française de Poker Associatif sont consultables sur leur site internet : [www.ffpoker.org/](http://www.ffpoker.org/)

L'adhésion au club sous-entend l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur et de la charte des bonnes pratiques à une table de poker consultable sur le site internet du club

Date et Signature :

Une fois ce formulaire complété, l'expédier accompagné de votre règlement par chèque a l'adresse suivante :  
Provence Poker chez Mr Philippe JACQUIN, 9 Les TRECASTEUX Nord, 13430 EYGUIERES

